

## **Vincent Lambert. La Justice s'oppose à son euthanasie passive**

16 janvier 2014

**C'est non ! Ce jeudi, le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne s'est prononcé contre la décision d'euthanasie passive prise par les médecins de Vincent Lambert, un tétraplégique en état de conscience minimale. Décision qui a été prise en accord avec sa femme et une partie de sa famille.**

"Le tribunal a enjoint les médecins de maintenir l'alimentation et l'hydratation de Vincent Lambert", a déclaré Me Jean Paillot, l'un des avocats de ses parents.

"Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne suspend l'exécution de la décision du 11 janvier 2014 par laquelle le Centre hospitalier régional universitaire de Reims avait décidé d'interrompre l'alimentation et l'hydratation artificielles de M. Vincent Lambert", a-t-il indiqué dans un communiqué.

### **"La poursuite du traitement n'est pas inutile"**

Lequel a, notamment, "jugé que la poursuite du traitement n'était ni inutile, ni disproportionnée et n'avait pas pour objectif le seul maintien artificiel de la vie et a donc suspendu la décision d'interrompre le traitement".

La juridiction a estimé que "c'est à tort que le CHU de Reims avait considéré que M. Lambert pouvait être regardé comme ayant manifesté sa volonté d'interrompre ce traitement".

### **"C'est une victoire du droit"**

"On a sauvé la vie de Vincent, a estimé Me Paillot. C'est une victoire du droit, c'est une lecture de la loi Leonetti à la lumière de la dignité. C'est une victoire pour tous les handicapés", a-t-il ajouté.

"Le tribunal a reconnu que Vincent n'était ni malade, ni en fin de vie, et que la loi ne pouvait pas s'appliquer. Dans le cas de Vincent, les éléments pour arrêter l'alimentation ne sont pas réunis".

### **Appel devant le Conseil d'État ?**

De son côté, l'avocat de François Lambert, neveu de Vincent Lambert favorable à l'euthanasie passive, a indiqué qu'il pourrait faire appel devant le Conseil d'État. Cette décision n'est "pas très bien motivée", a jugé Me Bruno Lorit.

